

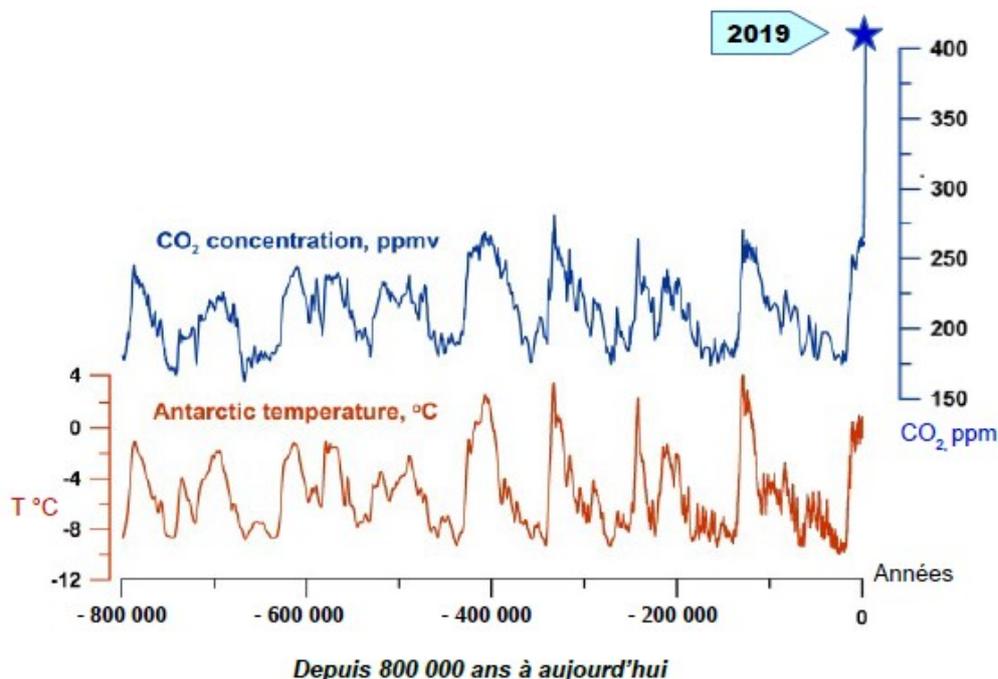
## FICHE D'INFORMATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE et L'OBJECTIF de NEUTRALITÉ CARBONE

Chacun de nous peut percevoir les manifestations du changement climatique à présent à l'œuvre. D'abord au jour le jour, au fil des événements météorologiques dits « extrêmes » : canicule en été, hiver sans neige, inondations, tempêtes... Ensuite au fil des ans, à travers la fréquence croissante, voire leur intensité, de ce type d'événements, la perturbation du cycle des saisons (précipitations, température) et des périodes prolongées de sécheresse ou de précipitations qui viennent affecter en premier lieu les éco-systèmes et les espèces qui en dépendent et les activités humaines (notamment agricoles).

Cependant, cette perception du changement climatique sur ces deux échelles de temps « à hauteur d'homme » ne permet pas d'appréhender l'ampleur des bouleversements climatiques qui sont en jeu au niveau planétaire, et celle de la nécessité d'accélérer la transition énergétique et écologique.

Le changement climatique mondial constaté est lié à l'augmentation dans l'atmosphère des **concentrations** de quelques **gaz « à effet de serre » (« GES »)** : ces gaz ont la propriété de capter une partie du rayonnement ré-émis par la Terre et par conséquent d'apporter un chauffage additionnel de l'atmosphère. Plus ils sont présents dans la durée, plus ce chauffage additionnel de l'air est significatif, lui-même induisant un réchauffement plus lent des océans et mers.

Le principal GES incriminé au niveau mondial est le **dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>** provenant de la combustion de combustibles fossiles carbonés extraits du sous-sol (pétrole, charbon, gaz), notamment pour produire de l'électricité mais aussi au travers des consommations de carburants véhicule, fuel, gaz de ville ou autres gaz, ainsi que du fait des émissions intrinsèques à la fabrication de ciment et au relargage de carbone stocké (dans les sols et couverts forestiers) induit par la déforestation. Les concentrations en **CO<sub>2</sub>** et autres GES dépendent de leurs **émissions**.



Source : d'après les publications de Lüthi et al., 2008, Nature, 453, 379-382, et Jouzel et al., 2007, Science, 317, 793-797.

Note de lecture : l'échelle de température indique l'écart par rapport à la période prise pour référence.

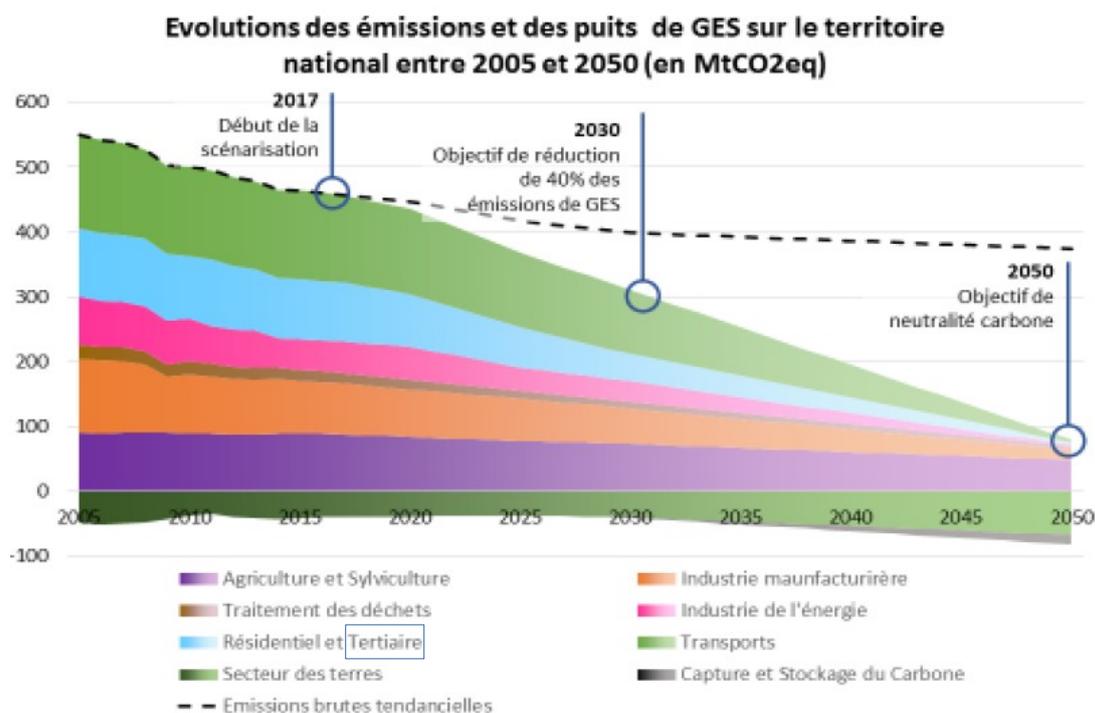
- La progression de la concentration dans l'air en CO<sub>2</sub> (**courbe bleue**) depuis plus d'un siècle est sans commune mesure, en niveau et rapidité d'évolution, par rapport aux variations, déduites des carottes glaciaires prélevées en Antarctique, depuis au moins 800 000 ans.
- Les températures de l'air (**courbe rouge**) ont ainsi évolué de concert avec la concentration en CO<sub>2</sub> au fil des alternances s'opérant sur des milliers d'années entre périodes glaciaires (minima de température et concentration) et périodes interglaciaires (maxima de température et concentration) avec des variations de température de l'ordre + 6 à 12 ° C.
- Avec une progression considérable des émissions de GES dans l'atmosphère depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, une hausse des températures de + 1° C est déjà observée. Sur la base des trajectoires d'émissions mondiales actuelles, une hausse jusqu'à + 3,9° C est crainte à l'horizon 2100<sup>1</sup>, et davantage au-delà.

<sup>1</sup> Selon la 10<sup>ème</sup> édition du « Emission Gap Report » du Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNU) publiée le 26 novembre 2019

C'est pourquoi la réduction drastique des émissions mondiales de GES est une urgence absolue, en particulier celles du CO<sub>2</sub> du fait de son rôle prédominant et de sa durée de vie dans l'atmosphère (estimée à 100 ans). L' « Accord de Paris » de 2015 a traduit cette urgence en inscrivant l'objectif de ne pas dépasser une hausse de la température de la planète de +2 °C à l'horizon 2100.

La France, comme d'autres pays engagés dans la même voie, a traduit son engagement selon cet accord en se fixant l'objectif de « **neutralité carbone** » en 2050 et en définissant sa **Stratégie Nationale Bas Carbone** pour atteindre cet objectif.

L'objectif de neutralité carbone signifie que la France ne devra alors pas émettre plus de GES qu'elle sera en mesure sur son territoire de capter du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et de le séquestrer, principalement par voie naturelle via les forêts et les sols (« secteur des terres » dans l'illustration ci-dessous) et potentiellement par voie technologique restant à développer (« capture et stockage du carbone »).



- **Tous les secteurs d'activité sont concernés.**
- **Les secteurs des transports, qu'il s'agisse de mobilité personnelle ou professionnelle, et du résidentiel concernent directement chacun d'entre nous.**
- **Plus on retarde la réduction des émissions après 2030, plus les efforts à mener ensuite pour atteindre la neutralité carbone seront immenses et contraignants.**

#### CONTACTS :

► Pour des informations complémentaires sur le changement climatique, vous pouvez contacter la DREAL Nouvelle-Aquitaine à l'adresse courriel ci-dessous :

[info-energie-climat-paeep.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr](mailto:info-energie-climat-paeep.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr)